



## **DOSSIER** Associatif et pouvoirs subsidiants : parcours sur le fil

Sur le fil, l'état des relations entre les associations et les pouvoirs publics? C'est ce que laisse entendre l'état de la «Charte associative», censée clarifier leurs rapports «complémentaires», «non concurrentiels», et dont la mise en œuvre peine toujours («Charte associative, un projet mort-né?»), sans être au point mort partout («La Wallonie prend les devants»).

Conséquence? Un monde associatif en soif de reconnaissance. En demande de garanties fortes quant à sa liberté d'action. Si, à Bruxelles, tous s'accordent sur la nécessité de clarifier les besoins de la population et de faire un cadastre de l'offre existante, la relation de confiance entre les associations et la Cocof qui les subsidie pourrait peut-être pâtir du nouveau Plan stratégique dont cette administration vient de se doter («La Cocof se la joue 'stratégique'»).

L'indépendance associative est aussi menacée par la raréfaction des ressources publiques. Passerait-on du modèle de «liberté subventionnée» aux «subsidies substitués», tout en laissant le privé s'immiscer dans la partie et se métamorphoser de la béquille à la jambe de bois? Une chose est sûre, les appels à projets – publics et privés – deviennent le mode de financement par excellence. Au risque d'en finir avec les services structurels, de faire fluctuer les missions au gré des priorités politiques et de l'agenda médiatique («Financement privé et appels à projets: double contrainte pour l'associatif»).

## **ABONNEZ-VOUS!**

Papier + Web : 125 euros/an

Papier uniquement : 80 euros/an

Web uniquement : 95 euros/an

Plus d'infos sur : [www.alterechos.be](http://www.alterechos.be)



Retrouvez nous sur les réseaux sociaux :



Et aussi...

### **Midi-débat 22/04 Migration et santé mentale : au cœur des vulnérabilités**

Les troubles psychiques constituent une des pathologies les plus fréquentes chez les personnes migrantes, dont le parcours est marqué par la précarité et le



## **LIBERTÉ DE CONTESTER** Les militants sont-ils des criminels comme les autres ?

par Pierre Jassogne

Aujourd'hui, en Belgique, de plus en plus de lois et de sanctions administratives permettent d'incriminer des militants qui, par leur action, remettent en cause le système économique et politique.

## **SOMMAIRE** Également dans ce numéro

**La cycloparetiva, un atelier vélo qui brasse local.** C'est un petit local ouvert sur la ville, dans le centre de Bruxelles. Entre bacs d'outils et bacs de bière, on y apprend à régler ses freins et à regonfler ses pneus. Mais l'atelier de mécanique est aussi un prétexte à la rencontre, autour d'un objet qui roule dans toutes les langues.

**Inventer un autre enfermement.** Deux maisons de détention vont être expérimentées en Flandre et en Fédération Wallonie-Bruxelles. Le ministre de la Justice l'a décidé. Au nord du pays, Genk s'est portée candidate. Côté francophone, on n'est pas aussi avancé, mais le temps presse.

**Licence to chill.** Développée par une coopérative liégeoise, l'application «Chill» promet de lutter contre la surcharge administrative des travailleurs sociaux. Des dossiers de subsides, des statistiques, des rapports d'activité. En mode «open source».



Alter Echos est une publication de l'Agence Alter asbl Presse & Innovations sociales

Rédaction et Secrétariat : Rue Guillaume Tell 57 -1060 Bruxelles

T. 02 541 85 20 - F. 02 231 15 59 - Email : [redaction@alter.be](mailto:redaction@alter.be)

Afin de contribuer au respect de l'environnement, merci de n'imprimer ce courriel que si nécessaire.

déracinement. Pourtant, de nombreux obstacles freinent l'accès à une meilleure santé mentale: administratifs, linguistiques, culturels, socio-économiques... Médecins du monde et l'Agence Alter vous invitent au 5e midi-débat du cycle «santé et précarité»: «Migration et santé mentale: au cœur des vulnérabilités».

## **Réfugiés : après l'urgence, l'accompagnement**

Depuis l'été 2015, la Belgique enregistre un nombre important de demandes d'asile. Selon les estimations, entre 60 et 65% de ces demandeurs obtiendront le statut de réfugié. Après la mobilisation humanitaire, il s'agit d'organiser l'accompagnement et l'insertion de ces personnes, et de construire le vivre-ensemble. Avec quelle philosophie et quels moyens? Ces questions étaient au cœur du débat organisé par la Fédération des services sociaux (FdSS) et l'Agence Alter le 19 février dernier. Bref compte rendu.

## **«Et maintenant, que vais-je faire ?» L'après enseignement spécialisé**

«Et maintenant que vais-je faire?», un reportage de l'asbl SOS Jeunes-Quartier Libre, qui donne espoir tant aux élèves, souvent perdus et démoralisés, qu'aux professeurs et aux travailleurs sociaux

## **Les mesures d'austérité précarisent les femmes en particuliers**

À l'occasion de la Journée internationale de lutte pour le droit des femmes, le 8 mars, des associations comme Vie Féminine tiennent à rappeler l'importance de l'égalité hommes-femmes, effective en théorie mais pas toujours respectée dans la pratique.